

La Vie Dommoise

Bulletin de la Municipalité et des Dommois



N° 92 - MAI 2025

2. Informations pratiques - 3. Éditorial / Délégations / État Civil - 4. Transmission d'une concession funéraire
4/5/6/7. Le point sur les travaux en cours - 7/8/9/10. Les Brèves de Domme - 11. La Page de l'EHPAD de Domme
12/13. La Page de la Communauté des Communes - 14. La page de l'Office de Tourisme - 15. La Page de l'ASTD - 16. La Page de l'A.S.B.D.R.
16/17/18/19. La Page des Associations - 20/21. La Page de l'Office de la Culture - 21. Calendrier des manifestations
22/23. L'Histoire des Pompiers de Domme



Directeur de la publication :
Jean-Claude CASSAGNOLE

Rédaction :
Comité de rédaction

Photos :
MAIRIE
ASSOCIATIONS
OFFICE DE TOURISME
DIVERS

Réalisation :
Imprimerie du Progrès - Belvès

Si vous ne voulez pas recevoir cette publication, merci de le signaler à la Mairie.

Informations Pratiques



- ▶ **Pompiers** 18 / 112
- ▶ **Gendarmerie** 17 ou 05 53 28 66 70
Ouverture au public le mardi et le jeudi : 8h30 à 12h00 - 14h00 à 18h00
En dehors des jours et horaires d'ouverture, en cas d'urgence, composer le 17 ou le 05 53 28 66 70, ou utiliser l'interphone situé au portail de la Gendarmerie.
- ▶ **Agence Postale Communale** 05 53 31 17 51
Heures d'ouverture :
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 16 h 00
Samedi de 9 h 00 à 12 h 00
Levée du courrier :
Du lundi au samedi à 10h00.
- ▶ **Office de Tourisme** 05 53 31 71 00 - 05 53 31 71 09
e-mail : perigordnoir.tourisme@gmail.com - Site : tourisme-domme.com
Heures d'ouverture :
Tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- ▶ **Infirmières : Célia GROHAIN et Marion CHAUMEIL** 06 08 96 57 59
Pour soins au cabinet, Gîtes de la Bastide - Route de la Justice, prendre rendez-vous au numéro ci dessus
- ▶ **Sophrologue - M. Jean-Luc CLAESSEN** 06 80 72 44 51
- ▶ **Hôpital - Maison de Retraite** 05 53 31 49 49
- ▶ **Soins Infirmiers à Domicile (S.I.A.D.)** 05 53 31 49 49
- ▶ **Pharmacie du CAPIOL à CÉNAC** 05 53 28 30 01
- ▶ **Messe Dominicale**
(renseignements au Tél. 05 53 59 03 16)
- ▶ **Notaires : Permanence le Jeudi matin à la Mairie de Domme.**
(Prendre rendez-vous à l'Étude de M^e OUDOT et M^e POUSSOU)
- ▶ **Taxi : M^{me} Yolande MARCEL** 05 53 28 35 71
S.A.R.L. ALLO TAXI 2M 06 42 70 70 53
TAXI PÉRIGORD NOIR 06 38 37 81 68
- ▶ **Déchetterie de Pech-Mercier (accès par le CD 46 à Maraval)** 05 53 29 15 59
Heures d'ouverture :
Du Mardi au Vendredi : 8 h 30 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 00
Samedi : 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00
Juillet et Août - du Mardi au Samedi : 6 h 45 à 14 h 00
- ▶ **Centre Intercommunal d'Action Sociale** 05 53 28 20 70
Maison des communes à Saint-Martial-de-Nabirat
- ▶ **Assistante Sociale : pour connaître les permanences,**
s'adresser au C.M.S. de Sarlat 05 53 02 07 77
- ▶ **Espace France Service à Saint-Martial de Nabirat :**
Marie DEVIERS..... Tél 05 53 31 69 37
Lundi : 14h à 17h30 - Mardi, Mercredi et Jeudi : 9 h à 12 h et 14h à 17h30
Vendredi : 9 h à 12 h et 14h à 16h

Services de la Mairie



Tél. 05.53.28.61.00 - Fax : 05.53.28.61.01

Adresse e-mail : mairie-domme@wanadoo.fr

Site : www.domme.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du Lundi au Vendredi : 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Samedi : 9 h à 12 h

Contact Maire et Élus aux heures d'ouverture

Marché du Jeudi matin

Bibliothèque Municipale :

Samedi : 11 h à 12 h - Mercredi 9 h à 12 h - Jeudi : 10 h à 12 h

Éditorial



Chères Dommoises, chers Dommois,

Suite au décès prématuré de notre conseiller Jean-Jacques Rakowski, je tiens à saluer son engagement, son honnêteté et son dévouement pour les Dommoises, Dommois et sa commune depuis 2020 ; je renouvelle ici toutes mes condoléances à sa famille. Merci Jean-Jacques.

Lors du Conseil Municipal du 14 avril dernier, les élus ont validé à l'unanimité les comptes administratifs 2024 de la commune ; lors de ce même Conseil, le vote du budget primitif 2025 a eu lieu.

Le budget primitif 2025 de la commune, hors budgets annexes, s'élève ainsi à :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 2 194 345,19 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 2 128 104,73 €

Au cours de ce conseil municipal, un débat a eu lieu sur la nécessité ou pas d'augmenter le taux des taxes directes locales.

Le poste de recette de fonctionnement de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF : Dotation que verse annuellement l'État à chaque commune) est stable en 2024 par rapport à 2023.

Le principal poste de charges qui est la masse salariale reste sous maîtrise, malgré l'augmentation des charges patronales.

Le bilan global des comptes de gestion, arrêtés au 31/12/2024, fait apparaître une capacité d'autofinancement de la commune de l'ordre de 300 000 €, reportée sur le budget 2025.

Lors du débat budgétaire, sur la base de ces éléments (validés par le Comptable Public), **vosre conseil a donc décidé de ne pas changer les taux des taxes communales pour 2025.**

Toutefois, je vous rappelle que **l'État a décidé (loi de Finances 2024) d'augmenter l'ensemble des valeurs locatives cadastrales de 3,9%**. Cette augmentation (après celle de 7,1% en 2023) se répercute ainsi automatiquement sur le montant de vos impôts à payer en 2025 (fonciers bâti et non bâti, habitation sur résidences secondaires et ordures ménagères).

Les environnements économiques, politiques et sécuritaires, tant nationaux qu'internationaux, ne sont pas porteurs, à ce jour, d'espoir de « mieux vivre » pour l'année 2025. Votre commune ne peut naturellement s'exonérer de prendre en compte ces contextes dégradés, même s'ils sont à recontextualiser dans notre périmètre communal.

Pour cela vous trouverez, dans les pages qui suivent, un point sur les différents projets de travaux engagés ; de même, votre équipe municipale travaille au montage financier des derniers projets significatifs de la mandature (aire parking vélos avec recharge électrique, aire de jeux pour enfants, lotissement de la Croix des Prés et toiture église), qui, nous l'espérons, pourront voir le jour d'ici mars 2026.

« Ce qui est pris, n'est plus à prendre » et « ce qui est fait, n'est plus à faire »...

Ces deux maximes illustrent les motivations qui animent vos élus et moi-même depuis plus de 10 ans, **dans l'intérêt de Domme.**

C'est pour cela que j'ai proposé à votre conseil municipal de continuer les projets en 2025 : nous savons ce à quoi nous pouvons prétendre en 2025, n'attendons pas 2026 (voire les années suivantes) pour les relancer.

Je vous informe que je fais partie des 1500 maires de France qui ont signé la tribune « transpartisane » de soutien au texte de loi, qui est en cours de débat au sein de l'Assemblée Nationale, sur les déserts médicaux et la réduction des déséquilibres territoriaux en matière de médecins généralistes, et surtout de spécialistes dans notre cas.

La saison touristique 2025 démarre ; je demande à toutes et tous de respecter les arrêtés de stationnement, le panneauage et les principes d'occupation du domaine public ; il en va du « bon vivre ensemble ».

Bon été à tous !

Jean-Claude Cassagnole
Maire de Domme

Délégations



CASSAGNOLE Jean-Claude Maire



ARMAGNAT Patrick Conseiller Municipal
Urbanisme - Suivi des travaux



BONY Bernard Conseiller Municipal
Marché de détail - Circulation et Stationnement



CAMINAIDE Hervé Conseiller Municipal
Cimetière et affaires funéraires



CHAULE Marilyne Conseillère Municipale
Communication - Patrimoine



COUSIN Francis Conseiller Délégué
Fleurissement - Représentation aux syndicats intercommunaux (électricité, eau potable, ordures ménagères, aérodrome)



DUFOUR Amandine Conseillère Municipale
Affaires scolaires et périscolaires



GERMAIN Alain Maire-Adjoint
Voirie - Bâtiments communaux - Gestion des équipes techniques - Urbanisme



HUSSON Sylvie Maire-Adjoint
Tourisme - Finances - Patrimoine - Culture - Personnel communal



LAMBERT Bernard Maire-Adjoint
Sécurité - Marché de détail - Tourisme - Commerçants - Communication



LARIVIÈRE Laurence Conseillère Municipale
Patrimoine et Culture - Urbanisme



PELLETIER Patrick Conseiller Municipal
Voirie - Réseaux divers



RAKOWSKI Jean-Jacques Conseiller Municipal
Sécurité et Prévention - Bâtiments communaux



SCHERER Stéphane Conseiller Municipal
Sport et milieu associatif



TROUBADAY Eliane Maire-Adjoint
Affaires scolaires et périscolaires - Solidarité - Fêtes et cérémonies

État Civil



Décès

André Michel MICHEL	27 janvier
Jean-Jacques Maurice Casimir RAKOWSKI	4 février
Simone BOURNAZEL	8 février
Veuve de Jean-Pierre DUCHIRON	
Jacqueline GRANGER	22 février
Veuve de Lucien Léon DAUBARD	
Francis Jean Jacques TASSIN	5 mars
William DELAGE	10 mars
Eliane Hélène REY	22 mars

La Transmission d'une Concession Funéraire



Vous ne pouvez pas vendre une concession funéraire. Elle est hors commerce, que la concession soit perpétuelle ou temporaire. En revanche, vous pouvez la léguer ou la donner, sous certaines conditions. Afin d'éviter des problèmes avec l'administration, il est conseillé de faire établir un acte de notoriété.

L'acte de notoriété

L'acte de notoriété permet de faire connaître le droit des héritiers sur une concession.

C'est par cet acte que la sépulture et les droits qui s'y attachent sont transmis aux descendants par lien de sang du concessionnaire fondateur, s'il n'a pris aucune disposition spéciale.

Afin d'établir l'acte de notoriété, il est nécessaire de s'adresser à un notaire, choisi par les familles. L'héritage répond à l'ordre et droits des héritiers établi par la loi.

S'il n'y a pas de descendance ni d'ascendance, la succession peut être collatérale.

Exemples :

- Parents titulaires d'un caveau : après leurs décès, l'ensemble des enfants deviennent ayants droit de la sépulture.

- Concessionnaire fondateur sans descendance : les père et mère deviennent ayants droit.

- Concessionnaire fondateur sans descendance ni ascendance : ce sont les frères, soeurs, neveux ou nièces qui deviennent ayants droit.

Après l'établissement de l'acte de notoriété, les droits acquis en qualité de nouveaux titulaires permettent de procéder à toutes opérations funéraires (inhumations et exhumations) et demandes de travaux relatifs à la sépulture, à l'exception d'une demande pour changer le monument existant.

En effet, cette action serait contraire aux volontés du ou des fondateurs car l'aspect d'origine de la sépulture ne correspondrait plus au choix original.

Attention : Les droits acquis des ayants droit/ héritiers par succession ou par legs ne leur confèrent pas pour autant le statut privilégié du concessionnaire fondateur.

C'est ainsi qu'ils ne peuvent léguer la concession qu'à un membre de la famille exclusivement.

Herve Caminade

Conseiller Municipal chargé des affaires funéraires

Le Point sur les Travaux en Cours



Au musée, tout le monde s'active !

Comme de nombreux habitants ont pu le constater, les travaux du musée ont beaucoup avancé ! La façade a été totalement rénovée selon les préconisations de l'ABF : l'entreprise SGRP, spécialisée dans ce type de restauration, a ravivé les tons ocres du musée, rejointé les pierres, et redonné à cette maison typique de la bastide son éclat. L'extension dans le jardin, permettant une circulation plus fluide notamment pour les personnes à mobilité réduite, est presque terminée : l'acier corten, utilisé également dans les espaces muséographiques, offre au bâtiment un aspect plus moderne, accueillant, et se marie parfaitement avec la pierre.

À l'intérieur, les espaces ont aussi été modifiés. Les voûtes du rez-de-chaussée ont été magnifiées grâce à un rejointement des pierres et à la pose d'un enduit couleur ocre. Des sas d'entrée et de sortie ont été aménagés, favorisant une meilleure gestion des flux, des déperditions d'énergie, du confort des visiteurs et de la conservation des collections classées Musée de France. Les bases de la cage d'ascenseur et d'escalier ont été posées, ces deux éléments, indispensables au bon fonctionnement du musée, seront finalisés au cours du mois d'avril.

Au premier étage, des plaques de placo ont été posées sur les murs, des cloisons ont été cassées permettant d'offrir aux futurs visiteurs des espaces plus modernes,

grands et aérés, pour une présentation des expositions permanentes et temporaires bonifiée.

Le second étage, qui était auparavant un espace de combles, a été aménagé et accueille désormais des sanitaires et un bureau de travail.

La majeure partie des travaux devrait être finalisée à partir de la fin-mai ; les espaces pourront être alors aménagés avec une nouvelle scénographie. Dorénavant, le musée ne s'appellera plus « Musée Paul Reclus », sur conseils de la Drac, mais « Musée de Domme », puisqu'il s'agira de mettre en avant le territoire du Pays Dommois, son histoire d'hier à aujourd'hui, sa culture, la vie de ses habitants et le talent de ses artistes. La municipalité serait ravie de pouvoir vous accueillir dans ce nouveau musée à l'été 2025.



Le Point sur les Travaux en Cours (suite)



Fouilles archéologiques au Château du Roy : campagne 2025

Comme vous le savez, en 2024 le site du Château du Roy n'a pas bénéficié de fouilles archéologiques à l'instar des années 2020, 2021, 2022 et 2023. Cette année, elles vont reprendre et s'étaleront sur 3 semaines, du 16 juin au 5 juillet 2025. La commune (comme l'ASBDR) demeure investie, mettant à disposition des archéologues, un agent communal pour la conduite de la mini-pelle, et prenant en charge leur hébergement. On notera que courant juin, des objets issus des fouilles précédentes (à l'exception de 2023) devraient être restitués à la commune pour être exposés dans le Musée de Domme dont l'ouverture devrait avoir lieu cet été.

Réfection de la toiture de l'église : la commune va engager un maître d'œuvre

L'église paroissiale de Domme a pour patronne et titulaire Notre-Dame de l'Assomption. Elle n'est pas classée, ni inscrite au titre des monuments historiques. Elle est située en retrait de la place de la Halle et marque un passage obligé vers l'Esplanade de la Barre. Il a été choisi, pour la construire, le point le plus élevé de la cité, symbole de la supériorité du spirituel sur le temporel. L'édifice est composé d'une nef avec 4 chapelles latérales voûtées en pierre. Le parvis est revêtu de dalles en pierres. Les parements extérieurs sont en pierre calcaire. Dans l'église persistent quelques boiseries d'époque. Une tribune en bois surplombe l'entrée principale. Dans le chœur, un grand retable en bois occupe la totalité du mur. Dans les chapelles, signalons la présence d'objets de culte, de reliques mais aussi de nombreuses statues réalisées par Marguerite Mazet, sculptrice locale renommée. Les cloches sont au nombre de trois et placées dans les baies campanaires prévues à cet effet dans un clocher-« mur ». Toutes les baies sont équipées de vitraux, sauf les deux ouvertures de la chapelle Nord-Est qui sont fermées par de simples vitrages. Ces vitraux datent du XIX^{ème} siècle. Ils ont été réalisés par Jean Besseyras (1846-1942), maître peintre-verrier.

Dans les années 1990-2000, des travaux de réhabilitation ont mis à nu l'ensemble de l'intrados.

L'édifice est utilisé pour les cérémonies religieuses et l'organisation de concerts. Il fait aussi l'objet de visites.

Percée de lucarnes, la toiture est recouverte de tuiles plates en très grande partie, avec une bordure en lauzes.

Cette toiture est en mauvais état et nécessite des travaux importants de réfection tant pour la conservation de l'édifice et des biens qu'elle contient que pour la sécurité des fidèles et des milliers de touristes qui viennent la visiter, l'église étant ouverte au public tous les jours de l'année.

L'opération consiste en la réfection complète du toit avec suivi de charpente et remplacement de l'ensemble des tuiles et lauzes usagées. Elle fera l'objet d'une seule tranche.

Compte-tenu du coût des travaux et de l'ancienneté

de l'édifice (même si celui-ci n'est pas classé), le Conseil Municipal a décidé de faire appel à un architecte du patrimoine pour assurer une mission complète de maîtrise d'œuvre et a retenu APGO Architecture & Patrimoine.

Une entreprise Périgourdine pour refaire les huisseries de l'Hôtel du Gouverneur

Inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, l'Hôtel du Gouverneur abrite les services administratifs de la Mairie. C'est pourquoi la commune, propriétaire du bâtiment, a souhaité améliorer le confort et les performances thermiques et énergétiques du bâti grâce à la réfection de certaines menuiseries.

Compte tenu de l'importance du bâtiment et de son intérêt patrimonial mais aussi de son emplacement stratégique sur la place de la Halle, cette opération a nécessité d'en confier la maîtrise d'œuvre à un Architecte du Patrimoine. Après consultation, le Conseil Municipal a décidé de choisir le cabinet APGO - Architecture & Patrimoine. En liaison avec celui-ci, une consultation d'entreprises a été engagée pour la fabrication et la pose des nouvelles huisseries. Là aussi, compte-tenu de la spécificité du bâtiment, l'entreprise devait être agréée par les Bâtiments de France. C'est une entreprise périgourdine qui a été choisie, l'entreprise FERIGNAC d'Hautefort.

Aménagement des abords de la rue et de la place de la Porte des Tours : les travaux sont terminés



Les travaux d'aménagement de la rue et de la place de la Porte des Tours ont démarré en début d'année 2025 et se sont achevés mi-mai, c'est-à-dire avec un mois de retard par rapport aux prévisions. Durant cette période, l'accès à Domme et la circulation dans la bastide ont été perturbés en raison de la mise en place d'un plan de circulation, l'entrée dans la bastide ne pouvant se faire que par la Porte Del Bos. Nous remercions les Dommoises et les Dommois pour leur patience. Ce monument emblématique de Domme que représente la Porte des Tours est au cœur

Le Point sur les Travaux en Cours (suite)



d'un secteur constituant un des passages obligés pour accéder à la bastide, que l'on soit résident ou touriste. Plus que tout autre, le projet porté par la mairie se devait donc d'être validé par M. l'Architecte des Bâtiments de France. La philosophie du projet était naturellement d'améliorer l'état des voies permettant la circulation des véhicules compte-tenu du trafic estival, des livraisons des commerces et de l'hôpital et des visites des petits trains routiers, d'aménager des continuités piétonnes favorisant l'accès vers le centre-ville, de maintenir des espaces de stationnement et de revégétaliser les abords avec des essences locales (treilles, glycines, rosiers, etc), ainsi qu'en mettant de la pelouse là où on pouvait trouver du bitume ou du béton auparavant. Nous adressons nos félicitations aux entreprises pour cette belle réalisation et nos remerciements à M. Ségui, le maître d'œuvre, qui a conçu le projet.

Hameau Croix de la Pierre : les entreprises bientôt consultées

La commune de Domme est propriétaire d'un terrain constructible au lieu-dit « Le Pradal ». Face à la pression foncière et au besoin de logements sur le territoire, elle a décidé de créer un lotissement communal en ce lieu baptisé « Hameau la Croix de la Pierre ». L'Avant-Projet Sommaire de lotissement au Pradal a été établi par le Maître d'œuvre Ing&MO qui a également déposé le permis d'aménager. Le projet consiste en l'aménagement de 14 terrains à bâtir, d'une voirie de desserte en sens unique et d'un espace commun bénéficiant de divers équipements. Les concessionnaires de réseaux se sont rencontrés à la mi-mars afin de déterminer les tracés et les points de raccordements aux réseaux existants ainsi que les limites de prestations de chaque intervenant afin d'établir le dossier de consultation des entreprises. Le Hameau bénéficiera de l'éclairage public, suite à l'accord trouvé avec le SDE 24. Le maître d'œuvre finalise le dossier de marché public afin de consulter les entreprises avant l'été.

Parking 2 roues du Belvédère et aire de jeux du Jubilé : un maître d'œuvre a été désigné

Dans le bulletin municipal de mai 2024, nous évoquions les projets de création d'un parking pour les 2 roues au Belvédère et de réfection de l'aire de jeux du Jubilé.

Au Belvédère, le projet consiste à créer des espaces de stationnement dédiés aux 2 roues avec l'apport de services complémentaires : rangement dans des casiers des effets des cyclistes et notamment des casques, recharge des vélos électriques avec installation de bornes dédiées à cet effet, sécurisation du matériel dans des lieux adaptés. Le projet sera implanté là où se trouvent les sanitaires réformés qui seront démolis.

L'aire de jeux du Jubilé est intégrée au jardin public. Elle est végétalisée et ombragée par une douzaine d'arbres qui génèrent des problèmes d'entretien, les jeux étant impactés par les dégradations organiques des feuilles. On y trouve également une aire de pique-nique, équipée de 5

tables en bois en mauvais état aujourd'hui.

L'aire de jeux pour enfants comprend un ensemble d'équipement qu'il convient de remplacer.

Sur la base de dossiers établis par l'ATD 24, l'Etat et le Département ont été sollicités pour financer ces deux projets. Par ailleurs, une consultation a été engagée pour recruter un maître d'œuvre pour chacune de ces 2 opérations. Au terme de celles-ci, c'est M. Jacques Ségui qui a été engagé pour assurer la maîtrise d'œuvre des 2 projets. Il travaille actuellement afin de proposer aux élus des avant-projets sommaires.

Restauration des remparts : vers une 4^e tranche de travaux

Les Remparts de Domme, classés Monuments Historiques, ont récemment fait l'objet d'une restauration en profondeur avec 3 tranches de travaux :

Tranche 1 : opération d'archéologie préventive + restauration de 2 sections de remparts.

Tranche 2 : restauration d'une section de remparts au niveau de la Tour du Gal.

Tranche 3 : restauration de 2 sections de remparts dont la Porte Del Bos.



Cependant, des travaux supplémentaires imprévus n'ont pas permis de réaliser la totalité des travaux sur la Tranche 3 de cette opération et plus particulièrement la partie de rempart située à droite de la Porte Del Bos, en descendant vers « Le Capiol ».

S'agissant d'une nouvelle tranche de travaux (tranche 4), la commune a pour obligation de désigner un nouveau maître d'œuvre. Une consultation a été engagée en ce sens. Les offres ont été analysées par l'ATD 24 (Assistant à maître d'ouvrage de la commune) et transmise à la DRAC Nouvelle-Aquitaine en vue de proposer un financement à la commune. Sensible à ce projet, la Mission Bern et la Fondation du Patrimoine ont décidé d'accorder une aide financière supplémentaire à la commune.

Le Point sur les Travaux en Cours (suite)



Château du Roy : le rempart sera reconstruit

Une partie du rempart surplombant le Château du Roy (classé MH) s'est effondré sur la RD 49 dans la soirée du 16 février 2024. Sans attendre, des actions ont été conduites et des mesures ont été prises par la Municipalité en matière de sécurité. Des travaux de sécurisation de première urgence ont été réalisés.

Le cabinet d'expertise géologique GEOLITHE a été missionné afin de conseiller la commune sur les mesures à prendre et les travaux à réaliser. Ce cabinet a rendu son rapport à la commune et des entreprises ont été contactées en vue de conforter en urgence la paroi éboulée.

Toutefois, les travaux de sécurisation d'urgence ne

prennent pas en compte la restauration du Rempart qu'il faut désormais traiter. S'agissant d'une nouvelle tranche de travaux sur cet édifice, la commune a pour obligation de désigner un nouveau maître d'œuvre. Une consultation a été engagée en ce sens. Les offres ont été analysées par l'ATD 24 (Assistant à maître d'ouvrage de la commune) et transmise à la DRAC Nouvelle Aquitaine en vue de proposer un financement à la commune.

Travaux de voirie 2025

Dans le cadre des travaux de voirie communautaires, les routes de la Burague et de Maisonneuve feront cette année l'objet de travaux de réfection.

Les Brèves de Domme



Recensement de la population 2025 : une opération essentielle pour l'avenir de notre commune

Du 16 janvier au 17 février 2025, la commune de Domme a participé au recensement national de la population, une opération menée sous la coordination de l'INSEE, en lien étroit avec la mairie.

Ce recensement est une démarche primordiale pour une commune, car il conditionne non seulement la connaissance précise de sa population, mais aussi la répartition de nombreuses aides de l'État. En effet, les dotations financières attribuées à la commune sont directement liées au nombre d'habitants. Il en va de l'aménagement du territoire, du développement des services publics, et plus largement de la qualité de vie dans notre village.

À Domme, le recensement a été rigoureusement organisé grâce à l'engagement du coordonnateur communal et de trois agents recenseurs. Leur professionnalisme et leur efficacité ont permis de mener cette campagne dans les meilleures conditions. Selon les premières estimations, la commune pourrait désormais repasser au-dessus du seuil symbolique des 1 000 habitants, un chiffre significatif qui pourrait avoir des impacts positifs à moyen terme.

La municipalité tient à remercier chaleureusement l'ensemble des agents mobilisés pour leur travail exemplaire, ainsi que les administrés pour leur accueil bienveillant et leur coopération. La majorité des foyers a pu être recensée via internet, contribuant ainsi à fiabiliser les données collectées tout en facilitant le travail des agents.

Les résultats définitifs du recensement seront connus dans un délai d'environ un an et demi. Ils seront pris en compte dans les statistiques officielles à partir de 2028.

Merci à toutes et tous pour votre implication dans cette opération essentielle à la vie de notre commune !

Les festivités de l'été 2025

Samedi 21 juin aura lieu la fête de la musique.

L'après-midi la chorale de l'EHPAD chantera sur l'Esplanade de la Barre.

A partir de 18h ambiance musicale :

- place de la Rode (deux chanteurs) ;
- au Belvédère (solo) ;
- place de la Halle (moules frites, buvette et chanteur : Bertoo en solo).

Le soir à 22h30 show pyrotechnique au jardin public ;

Lundi 14 juillet le soir vers 19h00 : paëlla, buvette et un bal.

A 23h feu d'artifice musical au jardin public.

Venez nombreux assister à ces festivités.

Eliane Troubaday

Une journée multisports pour les enfants

Le jeudi 6 mars fut une belle journée sportive au cours de laquelle une trentaine d'enfants s'en sont donné à cœur-joie. Plusieurs sports leur ont été proposés : jeux de fléchettes, jeux avec un gros ballon, jeux de raquettes, initiation à la prévention routière avec une trottinette. Le matin, café, jus de fruit et viennoiseries leur étaient offerts par la mairie. Pour le goûter, l'organisateur de cette journée leur avait préparé des crêpes.

Les Municipalités de Cénac-et-St-Julien et de Domme ont été partenaires de cet événement sportif en finançant à hauteur de 10 euros la participation des enfants de leurs communes respectives. Une nouvelle journée se déroulera le mercredi 30 avril 2025 sur le stade de rugby de Cénac-et-St-Julien.

Eliane Troubaday

Les Brèves de Domme (suite)



La fête des Confréries

Le 15 août approche. Les élus et les représentants de l'association des Amis du Vin de Domme se sont réunis à la Mairie pour préparer la 7ème fête des Confréries bachiques et gastronomiques qui aura lieu sur la place de la Halle et du Belvédère avec de nombreux exposants locaux et des viticulteurs. Un groupe folklorique sera là pour animer cette journée et fera une démonstration devant l'EHPAD afin de faire profiter les résidents de cette manifestation devenue traditionnelle à Domme. De nombreuses confréries seront là pour représenter leur région tout au long de la journée. Des parkings seront à votre disposition et bien sûr nous vous attendons nombreux.

Francis Cousin, Conseiller délégué

Chasse aux œufs de Pâques

Ce lundi 21 avril une chasse aux œufs pour les enfants de moins de 11 ans a été organisée par la mairie de Domme dans le jardin public. Le beau temps était de la partie et plus d'une cinquantaine d'enfants ont participé à cette chasse. Chacun d'eux est reparti avec un sachet de chocolats. Ce fut une belle journée.

Eliane Troubaday



Un nouvel ASVP

Le respect des dispositions relatives à la circulation et au stationnement sera contrôlé par deux agents de surveillance de la voie publique assermentés. Il s'agit de Jean-Philippe Esclamel, déjà présent l'an passé, et d'un nouvel agent : Sylvain Thibault. Ils auront pour tâche de veiller à la bonne application du plan estival de circulation.



Comme vous le savez tous, la circulation et le stationnement sont difficiles à Domme, surtout dans la bastide, pendant la période touristique. Pour que ces inconvénients passagers soient le moins désagréable possible, il convient de respecter quelques règles simples.

En matière de circulation :

- possibilité d'accéder dans la bastide pour les véhicules légers par la Porte Del Bos ou par la Porte des Tours en respectant la vitesse limitée à 30 km/h ;
- respect des rues mises en sens unique ;
- interdiction de circuler dans les rues réservées aux piétons.

En matière de stationnement :

- stationnement payant sur les parkings de la place de la Rode, de la rue du Repos, à St James, aux anciens abattoirs et au Pradal pour les camping-cars ;
- stationnement gratuit sur les autres emplacements libres ;



PIZZERIA
des Templiers

SUR PLACE ET À EMPORTER

TÉL. 06 02 29 04 30



CRÊPERIE
Fabrique artisanale du gâteau aux noix



18, Rue des Consuls - 24250 DOMME

06 87 00 21 81 - <https://des-idees-a-la-noix.fr>

Terrasse & Salle
Ouvert toute l'année



Les Brèves de Domme (suite)



- stationnement réservé aux employés de l'Hôpital, des commerces et des administrations sur le parking du Jubilé.

- Pour rappel :

- stationnement interdit place de la Halle le jeudi matin, jour du marché et le 14 juillet sur la place de la Rode, en raison des festivités ;
- stationnement réglementé (zone bleue) place de la Halle (face au VIVAL) et rue de l'Hôpital.

La Municipalité a remis en place, à compter du 1er mai 2025, pour les résidents et propriétaires sur la commune, les dispositions en matière de stationnement dans la bastide.

Un badge de stationnement est délivré à tous les résidents et/ou propriétaires de résidence sur la commune de Domme ; une carte « résident touristique » est distribuée aux locations saisonnières de la bastide (chambres d'hôtes – gîtes – hôtels) qui en font la demande. Le badge et la carte permettent de stationner sur les parkings et places « résidents » dûment identifiées. Leurs prix restent inchangés par rapport à l'an dernier : 5 €/badge et 7 €/carte. Ils sont à retirer à la mairie de Domme sur présentation des pièces justificatives. Les anciennes cartes et les anciens badges ne sont plus valables. Le badge est à mettre dans un étui comme pour les certificats d'assurance et le numéro d'immatriculation du véhicule doit y être inscrit. La carte est posée sur le tableau de bord des véhicules de manière visible.

Il est demandé aux résidents de la bastide de ne pas jalonner les rues de cageots, de chaises, bacs à fleurs ou autres objets, visant à transformer le domaine public en parkings privés. Les objets ainsi déposés seront enlevés sans autre forme d'avertissement.

Congrès annuel des Plus Beaux Villages de France

Cette année, le congrès annuel des Plus Beaux Villages de France s'est déroulé à Lyons-la-Forêt (Eure),



bourg pittoresque typiquement normand et perdu au milieu de la forêt. C'est un lieu où l'archéologie et l'histoire (cité royale du Moyen-Âge) en ont passionné plus d'un à partir de 1930, permettant de soulever le voile de l'oubli et d'offrir aux visiteurs une architecture incomparable et une source de dépaysement et d'inspiration. De nombreux

artistes et hommes de lettres y ont séjourné : Louis Aragon, Julien Green, André Breton, le peintre surréaliste André Masson et le compositeur Maurice Ravel. Comme toujours, ce fut l'occasion de faire un point sur le nombre de villages de moins de 2.000 habitants labellisés « Plus Beaux Villages de France ». A ce jour, on en compte 180, un guide et une carte ont été élaborés. Cette année, les 2 ateliers techniques d'échanges et de réflexion ont porté sur des préoccupations communes aux villages :

- Enseignes commerciales, publicités et occupation du domaine public ;
- Valorisation du label « Plus Beaux Villages de France » sur le digital.

M. Gérard Larcher, Président du Sénat, est venu clôturer le 29 mars 2025 les 2 jours de congrès.

Réunion Publique du SICTOM du Périgord Noir

Une réunion publique s'est déroulée à Domme, salle de la Rode, le 20 février 2025, organisée par le SICTOM du Périgord



Noir. Cette réunion a rassemblé de nombreux participants qui ont pu poser leurs questions aux trois représentants du SICTOM : Jérôme Peyrat (Président), Franck Duval (Directeur) et Gé Kuster (membre du bureau du SICTOM). Il s'agissait de la première des 3 réunions territoriales organisées par le syndicat dans le prolongement des réunions de la Commission de Réflexion sur l'avenir de la gestion des déchets dans le Sarladais. Au moment où était organisée cette réunion, le syndicat et les délégués qui siègent au comité syndical devaient se positionner sur le retrait où le maintien du syndicat au sein du SMD3, syndicat départemental de traitement des déchets ménagers. La sortie du SMD3 étant subordonnée à un accord de son comité syndical, accord qui a été rejeté. Le SICTOM doit désormais travailler à un rapprochement avec le SMD3 en vue d'un accord sur les modalités d'intégration et la mise en place de la redevance incitative.

Visite de Madame la Préfète de la Dordogne

La nouvelle Préfète de la Dordogne, M^{me} Marie Aubert, s'est rendue à Domme le 19 mars dernier, accompagnée de Mme Nadine Monteil, Sous-Préfète de Sarlat. M^{me} Aubert, qui jusque-là était Préfète déléguée chargée de la sécurité dans la région Grand Est, a été nommée le 6 novembre

Les Brèves de Domme (suite)



2024 par décret signé lors du Conseil des Ministres. Elle remplace M. Jean-Sébastien Lamontagne, nommé vice-président du Conseil supérieur de l'appui territorial et de l'évaluation, instance rattachée au ministre de l'Intérieur et chargée d'évaluer le corps préfectoral. Reçue par Jean-Claude Cassagnole, Maire de Domme et ses Adjoints, Mme la Préfète a pu découvrir la Bastide Royale et prendre connaissance des réalisations communales et des futurs projets dont certains bénéficient d'ores et déjà du soutien financier de l'Etat. Avant de regagner Périgueux, M^{me} la Préfète a visité le chantier des travaux d'aménagement de la rue et de la Place de la Porte des Tours.

Le Carnaval des enfants

Malgré la pluie, samedi 22 mars, le défilé du carnaval organisé par l'Amicale Laïque avec les enfants du RPI de Cénac-Domme a pu se dérouler dans les rues de Domme. Beaucoup de parents et d'enfants étaient présents et une BATAKUDA précédait le cortège. Puis ce fut le brûlage de PETASSOU sur la place de la Rode et un apéritif offert par la municipalité clôtura la matinée.



Eliane Troubaday

Terre en Fête 2025

Cette année, cet évènement agricole estival, organisé par les Jeunes Agriculteurs de la Dordogne, se tiendra, pour sa 43^{ème} édition, près de chez nous, dimanche 27 juillet. Depuis trois ans, cette fête de l'agriculture et ses animations attirent plus de 20 000 personnes sur le week-end et plus de 3 000 repas sont servis par plus de 150 bénévoles mobilisés.

Cette année, Terre en Fête va prendre place dans un décor exceptionnel : les coteaux de Cénac-et-

Saint-Julien, face à la Roque-Gageac et ses superbes falaises. L'édition 2025 se déroulera sur une journée et une soirée.

Cette année encore, un grand programme attend les visiteurs : courses landaises, concours de labour, de bûcheronnage, courses de tracteurs tondeuses mais aussi des bandas à partir de 18h00 et un grand concert du BODEGA TOUR pour finir la journée !

Pour plus de renseignements vous pouvez aller sur le site <https://www.jeunesagriculteurs24.fr/> ou envoyer un courriel à : animationsyndicale@jeunesagriculteurs24.fr

Jean-Jacques Rakowski nous a quittés

Le 4 février dernier, Jean-Jacques Rakowski, Conseiller Municipal, est décédé des suites d'un accident cardiaque. Fils d'Henri Rakowski et de Jeanine Dauvet, il était né le 20 mai 1957 à Sarlat-la-Canéda. Il avait épousé Josiane Malbet, fille de René (Ancien-Maire-Adjoint) et d'Henriette Malbet avec laquelle il avait eu 2 enfants. Jean-Jacques avait passé une partie de son enfance à Domme et avait effectué sa carrière professionnelle en région parisienne, non loin de Montlhéry. A la retraite, il était revenu vivre à Domme, commune à laquelle il était très attaché, se rapprochant de ses beaux-parents à Giverzac. Candidat en 2020 sur la liste conduite par Jean-Claude Cassagnole, il sera élu Conseiller Municipal et chargé de la sécurité et du fonctionnement technique des bâtiments communaux, délégation pour laquelle il a montré de grandes aptitudes. Dévoué, affable, souriant, toujours positif, Jean-Jacques aura marqué son passage au Conseil Municipal par ses compétences nombreuses et ses qualités humaines. Nous renouvelons à son épouse et à ses enfants nos sincères condoléances.



Domme à l'honneur dans le Times !

Force est de constater que Domme séduit toujours autant nos voisins britanniques ! En mars, le magazine britannique The Times a classé la bastide dans les 25 Plus Beaux villages de France. La vue époustouflante du belvédère sur la Dordogne, les tours majestueuses, la Place de la Halle et les maisons aux couleurs dorées ont su séduire les journalistes qui ont su déceler la beauté de notre belle bastide.

UNE NOUVELLE OFFRE DE SOINS !

Dans le cadre de sa mission d'hôpital de proximité, le Centre Hospitalier de Domme propose dorénavant des consultations avancées de gynécologie et obstétrique au sein de l'établissement.

Cette nouvelle offre de soin est assurée par les sage-femmes de la Maternité de l'hôpital de Sarlat et s'adresse à toutes les femmes qui souhaitent un suivi de grossesse, un suivi gynécologique et/ou de contraception.

La prise de rendez-vous se fait uniquement auprès du secrétariat de la Maternité de Sarlat au 05 53 31 76 51.



CYCLE DE CONFÉRENCES



Soirée Vie affective et intime chez les séniors.

Envie de partager, d'échanger, de briser les tabous ?

Le Centre Hospitalier de Domme a le plaisir de vous inviter à une rencontre sur le thème :

“Vie affective et intime chez les seniors” - Mardi 06 mai à 18h30 - Salle

des fêtes de Vitrac.

Une soirée pour échanger et discuter librement avec le Dr Florent PEELMAN. L'occasion de poser vos questions

et de partager vos expériences dans une ambiance conviviale et respectueuse.

Au plaisir de vous accueillir lors de ce rendez-vous dédié à la vie affective et intime des seniors.

Conférence : prévention de l'escroquerie chez les séniors

Le Centre Hospitalier de Domme poursuit son cycle de conférences en vous invitant à une rencontre sur le thème de la prévention de l'escroquerie chez les séniors. Cette conférence, animée par la Maison de protection des familles, l'unité de gendarmerie spécialisée dans la prévention, vise à informer et à prévenir des risques liés aux escroqueries qui touchent particulièrement nos aînés.



« Cambriolages, démarchages à domicile et téléphoniques : ayons les bons réflexes ! »

Mardi 17 juin 2025 à 17h30 à la salle des fêtes de Vitrac.

Au programme, des conseils pratiques pour identifier et éviter les tentatives d'escroquerie, des témoignages, ainsi que des astuces pour protéger ses données personnelles et éviter les arnaques courantes (appels frauduleux, faux démarcheurs, etc).

Cette rencontre est ouverte à tous, en particulier aux personnes âgées, leurs proches, ainsi qu'à toute personne souhaitant en savoir plus sur la prévention des escroqueries.

Un moment de convivialité clôturera ce temps d'échange.

Au plaisir de vous y accueillir.

À la rencontre des bergers de Campagnac

Originaire de Gironde, Séverine Hache a lancé son activité d'élevage caprin dans le hameau de Julie, à Campagnac-lès-Quercy. Elle a investi pour cela les deux bâtiments de la bergerie construite en 2014 par la communauté de communes. Mercredi 9 avril, voisins et élus sont venus à sa rencontre, ravis également de faire connaissance avec les nouvelles occupantes des lieux : 25 adorables chèvres de race poitevine.

Séverine Hache accueillera sur place à terme avec son mari Denis environ 80 chèvres, en vue de produire du fromage. Commercialisé en circuit court, notamment dans les marchés locaux, il s'alliera, sans nul doute, parfaitement bien avec les Vins de Domme.

Jean-Claude Cassagnole et Jean-Marie Laval, président et vice-président de la communauté de communes, ont dit toute leur satisfaction de voir ce projet aboutir, grâce notamment au concours de la Chambre d'agriculture et de la Safer.



Maison des femmes : aider les victimes de violences

Accueillir, soigner et accompagner les femmes victimes de violences (physique, verbale, psychologique, sexuelle, administrative) et des co-victimes (enfants).

C'est l'objectif de la première Maison des femmes de Dordogne. Inauguré fin mars, ce lieu est situé dans des locaux indépendants et dédiés au sein du Centre hospitalier de Périgueux. Il garantit un accueil confidentiel, inconditionnel et sécurisé.

Pour contacter cette nouvelle structure : 05 53 45 31 00 / mdf24@ch-perigueux.fr

- Numéro d'urgence : 3919 (ligne d'écoute dédiée aux femmes victimes de violences)

- Plateforme départementale d'information : eva24.fr

Assainissement non collectif : intervention auprès des agents immobiliers

Céline Faure, responsable du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a répondu à l'invitation des agents immobilier du réseau IAD France, à Cénac. Elle a expliqué les règles en matière d'assainissement non collectif (ANC), dans le cadre d'une vente d'un bien immobilier.

En cas d'ANC non conforme, la mise en conformité est, en effet, obligatoire sous un an pour l'acquéreur à l'issue de la signature de l'acte de vente, sous peine d'une majoration de 400 % de la redevance du SPANC, soit 1100 euros par an jusqu'à réalisation des travaux. Une information à prendre en compte dès la phase de vente de bien, d'où l'utilité de cette rencontre informative avec les agents immobiliers.

Ville à joie au rendez-vous !

La tournée Ville à joie en Périgord Noir a battu son plein en mars et avril.

Sur le territoire communautaire, elle a fait étape à Prats-du-Périgord, St-Cybranet, Nabirat, Villefranche-du-Périgord et Besse.

Communes et associations ont pris part à l'organisation, pour le plus grand bonheur des habitants venus y découvrir les services publics locaux et profiter d'animations.



Transmettre, innover, se moderniser : coup de pouce pour les entreprises

Vous êtes une TPE/PME ? Vous avez un projet de reprise ou de transmission, une volonté d'investir dans l'innovation environnementale ou la transformation numérique ?

Si l'investissement envisagé dépasse 5000 euros, pensez à l'ACP, Action Collective de Proximité. Ce dispositif du Pays du Périgord Noir propose des aides financières aux entreprises de moins de 10 salariés (inscrites à la CCI ou à

La Page de la Communauté de Communes (suite)



la CMA), au chiffre d'affaires inférieur à 1 millions d'euros.

Plus d'informations sur les conditions d'éligibilité auprès d'Élise Vergnes, chargée de mission Économie Artisanat Commerce au Pays du Périgord Noir, au 06 20 61 13 32 / elise.vergnes@payspn.fr

Aménager le territoire de demain : des panneaux explicatifs exposés dans les locaux

Les bureaux de la communauté de communes à St-Martial-de-Nabirat accueillent une exposition en deux temps de panneaux explicatifs relatifs à l'élaboration de documents structurants pour l'aménagement futur de notre territoire : le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi).

PLUi

Jusqu'au 23 mai, il sera question du PLUi. État des lieux (diagnostic), perspectives et enjeux (Projet d'Aménagement

et de Développement Durables, PADD), sont à la base de règlements écrits et graphiques, toujours en cours de réalisation.

RLPi

A partir du 27 mai et jusqu'au 24 juin, ces panneaux laisseront place à des panneaux expliquant la démarche d'élaboration du RLPi. Il fixe, par zones, les obligations en matière de publicité, d'enseignes et de pré-enseignes. L'objectif est de déterminer le juste équilibre entre la préservation du cadre de vie (protection des espaces verts, mise en valeur du patrimoine architectural et paysager) et la lisibilité des informations commerciales et de communication des acteurs économiques du territoire.

Registre de participation

Il est toujours ouvert et accessible en ligne, sur la page d'accueil du site Internet :

domme-villefranche-du-perigord.fr





Grande
NOUVELLE !

**Nouveau site internet
pour l'office de tourisme
Périgord Noir Vallée Dordogne**



Explorez, rêvez et laissez-vous guider !

www.perigordnoir-valleedordogne.com

L'ÉQUIPE DES SITES DE DOMME



Vous souhaitez explorer la **GROTTE ?**
laissez vous guider par
Olivier et Reece !



Profitez d'une escapade pleine de charme avec
Jean Marie à bord du
DOMME EXPRESS !

Virginie et Camille vous attendent avec le sourire à la
BOUTIQUE !



Jérémy notre alternant en communication, a réalisé le
SITE INTERNET



Besoin d'un plan, d'un bon plan ou d'un mystère à élucider ? **Anne, Ksénia et Charline** vous accueillent à l'Office de Tourisme tous les jours. Elles vous réservent un concentré de découvertes entre **Bastide**, **Mystérieux Graffiti** et pépites locales !



La page de l'Association pour la Sauvegarde de la Bastide de Domme et des Remparts (ASBDR)

Pour la 5^e année, avec des pauses dues en 2020 à l'épidémie de COVID et l'année dernière aux problèmes de santé de notre archéologue référent, des fouilles archéologiques se dérouleront sur le site du Château du Roy du 16 juin au 4 juillet. En ces temps de contraintes budgétaires renforcées, cette campagne de fouilles n'était pas gagnée d'avance et tout le mérite du succès en revient à l'opiniâtreté de notre Président, de l'adjointe en charge du patrimoine et bien sûr du premier magistrat de notre commune. La poursuite de telles fouilles dans les prochaines années n'en reste pas moins hypothétique.

Comme à chaque campagne, les bénévoles seront les bienvenus et particulièrement les jeunes qui désireraient s'essayer à une activité enrichissante en plein air et dans une excellente ambiance. Que vous veniez une journée ou trois semaines, l'émerveillement est garanti ! Il suffit de se faire connaître auprès du bureau par courrier ou courriel.

Ces fouilles archéologiques, outre la compréhension du site du Château du Roy avec l'espoir secret de permettre un jour au public de découvrir un magnifique site, hélas encore trop peu sécurisé pour être ouvert, sont l'occasion de découvrir de multiples objets qui, une fois analysés par les professionnels désignés par la DRAC, permettront de continuer à alimenter les collections de notre bientôt nouveau musée de DOMME.

Notre contribution passe également par une recherche permanente de documents pouvant parfaire nos connaissances historiques. Ainsi, après l'étude rétrospective sur les sources historiques concernant la bastide, faite par l'historienne Anne BECHEAU, nous

restons à l'affût de tout document nous permettant de compléter nos connaissances. Si votre grenier ou votre cave contient de vieux documents c'est avec plaisir que nous accepterons de les consulter, les copier avec le plus grand soin.



Comme toute association, la vie de l'ASBDR est rythmée par ses réunions de conseil d'administration, son Assemblée Générale. Cette dernière se déroulera le 19 juin et sera ouverte à tous les membres à la condition bien-sûr d'être à jour de ses cotisations (pour la modique somme de 15€). Des sièges se libérant au conseil d'administration, les candidats sont

priés de se faire connaître dans un délai d'un mois avant le 19 juin. Le nouveau Conseil d'Administration aura pour première tâche d'élire un bureau et un nouveau président, Claude TRIQUAND nous ayant informé depuis quelques temps déjà souhaiter prendre un peu de recul ; avis aux amateurs...

Pour le bureau, le secrétaire Thierry POTIEZ

Pour nous joindre :

Courriel : ATTENTION, notre adresse mail est en cours de changement :

remparts24250@orange.fr

devient :

remparts24250@gmail.com

Adresse :

Boîte Postale 2, Mairie de Domme, 24250 DOMME

La Page des Associations



Le Vélo-Club de Domme



Le dimanche 2 mars 2025, les membres du vélo-club de Domme et leurs conjoint(e)s se sont retrouvés autour d'une table pour partager le repas de l'amitié, de la convivialité et de l'échange. Les anecdotes furent nombreuses et les fous rires également. Une tradition qui se perpétue à la satisfaction de tous.

Le dimanche 30 mars, ce sont six licenciés qui ont bravé le froid pour participer à l'épreuve cyclosportive «Gravel du Drac» à Salviac. A l'arrivée, ils ont tous pu récupérer de leurs efforts autour d'une soupe et d'un ravitaillement plus solide proposé par les organisateurs. Une belle matinée de sport et de camaraderie à l'issue de laquelle ils se sont promis de revenir encore plus nombreux l'an prochain.

Par ailleurs, les entraînements collectifs se sont enrichis d'un nouveau rendez-vous en plus de celui du samedi. En effet, de nombreux adhérents se retrouvent chaque mercredi avec les mêmes horaires et lieu de départ : 13h30 sur le parking du magasin Carrefour à Cénac. On y trouve des pratiquants de tous niveaux alors n'hésitez pas à les rejoindre pour une sortie de 50 à 80 kms dans une ambiance chaleureuse.

Dans le cadre des entraînements du samedi, il est fortement question d'organiser prochainement des randonnées un peu plus longues que les circuits habituels qui seraient axées sur la découverte de nouveaux horizons tels que Rocamadour ou Saint-Léon-sur-Vézère par exemple. Avec bien sûr, une salubre pause casse-croûte entre l'aller et le retour.

Contact et information

veloclubdomme@gmail.com

Plus d'infos sur : <https://vcdomme.clubeo.com>



Aux Tours de Domme

Le club d'échecs de Domme s'est invité à l'EHPAD de Domme. Ludovic et Mathilde l'ont accueilli avec enthousiasme.

Après une première séance d'information et de découverte, les candidats très intéressés se sont réunis 15 jours plus tard. Au nombre de quatre - Bernadette, Daniel, Ismaël et Guy - et accompagnés par Ludovic, nous jouons l'après-midi. Bernadette, débutante, a très vite compris le but du jeu et le déplacement des pièces. Elle aborde chaque partie avec curiosité et une remarquable volonté de progresser. La concentration est de mise. Guy est capable de jouer pas loin de deux heures. Daniel connaît bien ce jeu et ne laisse que peu de chances de victoire à Ismaël. Mais Ismaël ne renonce pas et il n'a pas dit son dernier mot. Il finira peut-être par gagner avec quelques conseils avisés. C'est un véritable plaisir de se retrouver au sein de l'EHPAD de Domme deux fois par mois.

Depuis 2025, à la demande de Cathy et de Marion, professeurs des écoles, le club intervient dans les classes de CM1/CM2 de Carsac-Aillac et de La Roque-Gageac/Vitrac. Une équipe de jeunes et joueurs-joueuses doués se dessine autour de Domme.



L'Aéroclub du Sarladais

Programme des mois à venir sur l'aérodrome de Sarlat-Domme :

Le 24 mai, un rassemblement de véhicules américains des années 50/60 aura lieu sur le parking voitures face au clubhouse, ce sera aussi notre Journée Portes Ouvertes.

Le 26 mai, le club Vosgien d'Epinal fera escale à Domme lors du rallye ATL, une quinzaine de machines attendues. Nous leur mettrons la salle du bar à disposition.

Au programme du meeting aérien le 20 juillet :

L'Aviation Légère de l'Armée de l'Air (ALAT) présentera notre tête d'affiche : le Tigre, hélicoptère bimoteur utilisé pour des missions de reconnaissance, d'attaque, de destruction, d'interception, d'escorte ou de recueil, de jour comme de nuit, faisant valoir sa grande souplesse d'emploi. Également, 2 hélicoptères EC120 Colibri.

L'Équipe de Voltige de l'Armée de l'Air et de l'Espace (EVAE) avec leurs pilotes plusieurs fois champions du monde vous fera tourner la tête !

Le Biplan Raven S2X survitaminé piloté par le

La Page des Associations (suite)



champion du monde de voltige 2022 en catégorie individuel et par équipe !

L'avion d'affaires Beechcraft Baron dessinera de belles arabesques dans le ciel de Domme, CAP 21 et Epsilon seront de la partie sans oublier nos anciens BÜCKER Jungmann, avions de la 1ère guerre mondiale et pour rivaliser avec le Tigre, un autogyre mené de main de maître par un pilote de classe mondiale.

Ceci n'est qu'un aperçu de 4 heures de spectacle non-stop.

Les jeunes ne sont pas oubliés, ils auront libre accès au simulateur de vol en réalité virtuelle du CRA et celui du Mirage 2000 dans un véritable cockpit !

Restauration sur place.



Les Amis d'Augiéras

L'association a vécu début 2025 quelques semaines mouvementées avec la démission du Président, et l'arrêt du projet de parution des lettres inédites de François Augiéras à son ami Jean Boyé. Un désaccord avec l'ayant droit détenteur des droits moraux de l'artiste et l'association a bloqué l'agenda ; l'association est à la recherche d'une solution de manière à publier cette correspondance tout à fait étonnante.

Le conseil a élu Thierry Keller président de

l'association, et Philippe Lacadée, membre du CA depuis 4 ans maintenant, psychanalyste et écrivain, a accepté le poste de Vice-Président. Les autres postes sont inchangés.

En parallèle, et de manière à bien diversifier ce qui dépend de la responsabilité des ayants droit de notre association, le Conseil d'Administration a décidé de proposer aux adhérents de voter en Assemblée générale extraordinaire le changement de nom de notre association.

Elle est devenue « Les Amis d'Augiéras » à partir de fin mars 2025, lors de la tenue des assemblées à Angoulême courant mars.

La date de mise en ligne du site Internet est toujours prévue pour début juin/ mi-juin et le livre de José Corrêa avec ses dessins ainsi que les textes de Marc Pichelin paraîtra comme prévu cette année ;

Pour le 18 juillet, centenaire de la naissance d'Augiéras, un événement est en préparation,



L'hiver et le silence, insistaient sur la Barre de Domme. La Solitude s'accrochait aux branches et ça semblait durer.
L'homme fatigué, d'une voix humide, m'a dit -
Je te connais toi ! Tu dois savoir où sont ces fameuses initiales gravées dans la pierre. J'ai cherché... j'ai pas trouvé... y'en a trop... les signes d'amoureux de passage... Lui, il était seul... gravé dans un coin discret... comme ça tombe... tout en bas... dans ce cimetière sans âge... tu sais où est gravé ce A.F ?
Je sais !

José Correa, qui vient souvent à Domme, et qui a déjà exposé dans le cadre de l'Office de la Culture, a fait ce très beau dessin que nous sommes heureux de vous offrir. Et bonne recherche des initiales qui sont encore visibles !

L'année 2025 verra donc nos projets se mettre en place, et nous croisons les doigts pour qu'une solution soit trouvée pour la parution de la correspondance.

Jean Bernard Pasquet

Pour le bureau de l'association

Courriel : augieras2021@gmail.com

La Page des Associations (suite)



Amicale Laïque de Cénac-Domme



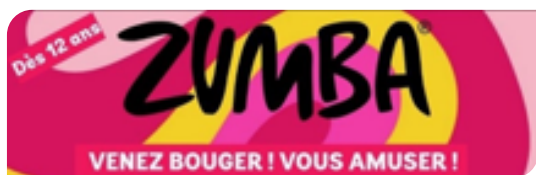
L'Amicale Laïque est une association créée à la fin du XIX^e siècle pour soutenir le modèle de l'école publique laïque, gratuite et obligatoire. Les amicales laïques ont été créées par des instituteurs et leurs premiers élèves pour financer l'achat de matériel, l'organisation de sorties,

la proposition d'activités culturelles et sportives. Leur mobilisation a permis de promouvoir l'éducation populaire tout au long de la vie. Aujourd'hui, les amicales laïques existent toujours et s'adaptent à leur époque en proposant des activités variées telles que des séjours et loisirs, des ateliers culturels, artistiques ou sportifs. (Source : Ligue de l'Enseignement)



Après le carnaval dommois du 22 mars qui a rencontré un grand succès malgré une pluie persistante et le loto du 5 avril qui a fait salle comble à Cénac, l'amicale laïque poursuit ses activités au service des enfants du RPI en co-finançant

sorties scolaires et matériels pédagogiques. Cette année, l'association a agrandi son panel d'offres sportives en proposant des cours de zumba qui rencontrent, eux aussi, un vif succès !



Cette activité sportive ludique mais exigeante permet aux adhérents de l'amicale laïque de faire du sport tout en s'amusant et correspond bien à un besoin de la population.

Association « Lucien de Maleville »

Mise en place du Comité des experts de l'association.

Le Conseil d'administration a procédé à la désignation des membres du nouveau Comité des experts de l'association prévue par ses statuts adoptés en Assemblée générale du 18 août 2024.

Sont ainsi nommés pour 3 années, renouvelables :

- Patricio ARANA, journaliste, spécialiste des droits d'auteur
- Anne BECHEAU, historienne locale du Périgord

- Gérald de MALEVILLE, conseiller pour le mécénat et la philanthropie
- Jean-François MANIERES, antiquaire et expert en objets d'art
- Véronique MERLIN-ANGLADE, conservatrice du patrimoine
- Philippe RIVIERE, photographe

Ce comité consultatif a pour mission d'apporter aux membres du Conseil d'administration des expertises ciblées pour la mise en œuvre de ses missions et utiles à l'orientation des projets de l'association.

Chaque membre du comité peut donner des avis et émettre des recommandations sur les travaux de l'Association, ainsi que sur les projets de coopération avec d'autres entités.

Ces regards d'experts, qui interviennent à titre bénévole, nous seront aussi précieux que le regard porté par ses pairs sur la création artistique de Lucien de Maleville.

Lucien de Maleville à l'atelier du Maître Jean-Paul Laurens, Académie Julian, Paris (1903). © Association Lucien de Maleville



Pour en savoir plus : <https://luciendemaleville.org/2025/03/mise-en-place-du-comite-des-experts/>

Olivia Arana de Maleville, Présidente - Avril 2025
asso@luciendemaleville.org - www.luciendemaleville.org



La Page de l'Office de la Culture



Le 21 février, un spectacle autour de musiques du monde avec la compagnie "Les Passagers du Vent" a réuni plus de 300 élèves des écoles élémentaires environnantes. De nombreux instruments des cinq continents, des chants et des danses accompagnaient ce tour du monde musical.



Le lendemain en soirée, le voyage était moins éloigné mais cependant très intéressant : avec Guy Boyer, passionné d'architecture et de patrimoine, nous avons descendu la rivière Dordogne depuis le Massif Central, le Quercy pour finir en Périgord. Ce fut l'occasion de découvrir ou redécouvrir de beaux paysages au travers le patrimoine naturel ou bâti.

Le 23 mars, Natacha Triadou, violoniste de renom, a captivé l'auditoire avec son programme «Merveilles du violon». Ce programme, conçu avec une grande finesse artistique et une expérience musicale riche et variée, a débuté par une sonate de Jean- Sébastien Bach pour terminer avec Le Carnaval de Venise de Wilhelm Heinrich Ernst.



Le 12 avril, soirée théâtre avec la troupe de l'amicale laïque de La Roque-Gageac, L'Art Roquois. Huit comédiens amateurs ont interprété avec brio « La Souricière », pièce écrite par Agatha Christie et adaptée par Antoine Heijboer. Nous avons hâte de les retrouver sur scène avec une nouvelle pièce.



Notre association souhaite commémorer le 80^e anniversaire de l'armistice de la 2^e Guerre mondiale : une animation musicale accompagnera le traditionnel défilé du 8 mai organisé par la municipalité puis une exposition en relation avec l'évènement sera proposée les **8 et 9 mai** dans la salle de la Rode de 10h à 18h.

Le samedi 10 mai à 20h30, salle de la Rode, en partenariat avec l'association Arcades du Buisson de Cadouin, vous pourrez écouter un concert de musiques classiques avec le Quatuor à cordes Varèse. Au programme des œuvres de Debussy, Sirmen et Dvorak. Le quatuor Varèse a acquis une véritable reconnaissance par-delà les frontières en se distinguant dans les plus grands concours internationaux de quatuor à cordes.

L'OCD recevra le Trio Sypniewski le **samedi 14 juin** à 20h30, salle de la Rode. Ces trois sœurs originaires de Toulouse, Magdalena au violon, Anna à l'alto et Caroline au violoncelle, interpréteront les Variations Goldeberg de Jean-Sébastien Bach. Chacune s'est formée au Conservatoire de Paris et dans des écoles prestigieuses à l'étranger. Les trois musiciennes décident de former leur trio au Conservatoire Nationale Supérieur de Musique et de Danse de Paris en 2016.

La représentation théâtrale « Le Songe d'une Nuit d'Été » de Shakespeare prévue le **27 juin a dû être annulée** par la troupe.

Toujours avec l'association Arcades, un concert « La Nuit Transfigurée », œuvre romantique du XIX^e siècle pour sextuor à cordes composée par Arnold Schönberg, vous sera proposé, **le vendredi 11 juillet**, à 20h30, dans le jardin de la Rode avec en première partie « La petite musique de nuit », de Mozart.

La Page de l'Office de la Culture (suite)



La chorale du Pays de Fénelon donnera un concert **le 24 juillet** à 21h en l'église de Domme. Elle interprétera des chants sacrés, classiques, gospel et chants du monde. Entrée libre.

L'auteur, compositeur et interprète Xavier Renard et ses musiciens nous inviteront au voyage avec un récital à caractère humaniste **le 5 août** à 20h30 dans le jardin de la Rode.

Toujours **en août**, un véritable cadeau pour les adhérents et le public de l'Office de la Culture : le concert d'Ismaël Margain qui devient une véritable tradition et nous en sommes ravis. Nous vous préciserons la date ultérieurement bien sûr.

Nous poursuivrons la présentation de notre programme d'automne dans la prochaine édition de ce journal.

Vous pouvez encore devenir adhérents de notre association. Cette adhésion de 15€ vous permettra de profiter de tarifs préférentiels pour la plupart de nos spectacles. Avec les subventions allouées par la municipalité de Domme et le conseil départemental de la Dordogne, les donateurs, elle contribue à la continuité de l'OCD.

Merci pour vos contributions, votre présence aux spectacles.

Les membres du bureau.

Calendrier des Manifestations 2025



DATE	HEURE	INTITULE	ORGANISATEUR	LIEU	RENSEIGNEMENTS
08-mai	A préciser	Animations commémoratives de la fin de la Guerre 39-45	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	05.53.29.01.91
24-mai	Toute la journée	Journées Portes Ouvertes	Aéro-Club du Sarladais	Aérodrome de Sarlat-Domme	05.53.28.32.95
24-mai	20h30	Loto	Comité des Fêtes de la Bastide de Domme	Salle de la Rode	06.84.62.03.92
14-juin	20h30	Concert Bach par le trio Sypniewski	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	05.53.29.01.91
14-juin	21h00	Loto	Solidaires Pour Demain	Salle des Fêtes de Carsac	06.30.17.99.47
21-juin	19h00	Fête de l'Été (Animations musicales et show pyrotechnique - Restauration sur place)	Comité des Fêtes de la Bastide de Domme	Salle de la Rode	06.84.62.03.92
27-juin	20h30	Théâtre : "Le Songe d'une Nuit d'Été" de William Shakespeare par la compagnie "Carré 128"	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	05.53.29.01.91
14-juil.	18h00	Paella géante - Bal avec disco-mobile - Feux d'artifices en soirée	Comité des Fêtes de la Bastide de Domme	Place de la Rode	06.84.62.03.92
19-juil.	14h00	Pétanque : trophée Alain Langouanère suivi d'un repas "Auberge Espagnole" au Jardin de la Rode	Pétanque Dommoise	Esplanade du Belvédère - Jardin de la Rode	06.84.62.03.92
20-juil.	Toute la journée	"Meeting Aérien : Présentation en statique et en vol d'avions, d'hélicoptères, d'autogyres et de parachutistes, voltige aérienne, avions de collection"	Aéro-Club du Sarladais	Aérodrome de Sarlat-Domme	05.53.28.32.95
05-août	20h30	Soirée Xavier Renard : chansons à thème	Office de la Culture de Domme	Jardin de la Rode	05.53.29.01.91
07-août	19h00	Pique-Nique Fluo (Buvette - stand de maquillage)	Association des Sites Touristiques de Domme	Jardin Public	05.53.31.71.00
08-août	18h00	Coupe des Dames (tournoi de pétanque en doublette réservé aux femmes uniquement)	Pétanque Dommoise	Esplanade du Belvédère	06.84.62.03.92
15-août	Toute la journée	Fête des Confréries et des Vins de la Dordogne	Amis du Vin de Domme	Place de la Halle - Esplanade du Belvédère	05.53.28.14.47
22-août	18h00	Coupe des Couples (tournoi de pétanque réservé aux couples uniquement)	Pétanque Dommoise	Esplanade du Belvédère	06.84.62.03.92
23-24-août	Toute la journée	Braderie Solidaire	Solidaires Pour Demain	Salle du Pradal	06.30.17.99.47
En août	20h30	Ismaël Margain - Récital de piano	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	05.53.29.01.91

L'Histoire des Pompiers de Domme



Partie 2 De 1907 à 1928 : la commune organise un corps communal de Sapeurs-Pompiers

Dans cette seconde partie, nous nous retrouvons au début du 20^e siècle et nous allons voir comment, sous l'impulsion de la Municipalité de l'époque, s'organise le corps des Sapeurs-Pompiers.

Il faut bien comprendre que cette organisation s'inscrit dans un climat politique local particulièrement querelleur et dans lequel tout est bon pour créer des polémiques. Ainsi, vers les années 1901, des incendies détruisent des maisons sans que rien ne puisse être fait pour limiter les sinistres, faute de fontaines. Des personnes se retrouvent même brûlées vives dans ces incendies, ce qui ne manque pas d'émouvoir la population. La presse locale s'empare des faits et « attise les flammes » de la discorde entre monarchistes et républicains. En 1907, le Conseil Municipal, présidé par Edmond Garrigou, décide d'équiper les pompiers d'une pompe à bras, laquelle permettra aux « hommes du feu » de puiser de l'eau en tous lieux de la commune afin d'y circonscrire les incendies. La commande est passée à la société Péker au mois d'avril pour une pompe à bras sur chariot avec divers accessoires : tuyaux, seaux en toile, échelle à crochets, gaffe et tuyaux d'aspiration etc. Le montant de la facture s'élève à 1085,80 Francs (de l'époque).



Toujours en 1907, le 9 octobre, faisant suite à une délibération du conseil municipal de Domme en date du 21 août par laquelle il demande la création d'une subdivision de sapeurs-pompiers, M. le Préfet de la Dordogne prend l'engagement de subvenir pendant 15 ans aux dépenses nécessitées par l'entretien de cette subdivision.

L'organisation d'une subdivision de sapeurs-pompiers, composée au maximum de 29 hommes, est autorisée. Le 12 octobre, M. le Sous-Préfet de Sarlat autorise la création à Domme d'une subdivision de sapeurs-pompiers et demande au Maire de réunir le plutôt possible la commission chargée de recevoir les engagements des hommes qui doivent faire partie de cette subdivision. La commission sera présidée par le maire ou un adjoint, composée de deux membres nommés par le conseil municipal et de quatre délégués désignés par arrêté préfectoral. M. Mazet Justin, cultivateur, sera proposé au Président de la République par le Préfet en vue d'une nomination au grade de sous-lieutenant et de commandant de la subdivision (il sera par la suite élevé au grade de Lieutenant et son commandement prorogé par décision du Président de la République). La Commission présidée par le Maire est réunie le 17 novembre à l'issue de laquelle 16 Dommois acceptent de contracter un engagement de 5 ans dans le corps des sapeurs-pompiers de Domme et de se soumettre aux obligations inhérentes à leurs nouvelles fonctions. Deux d'entre eux feront l'objet de dispenses de service militaire.

A partir de ce moment, les choses changent avec la création de ce corps et grâce aux nouveaux équipements. Ainsi, le 19 janvier 1908, un incendie est éteint à Cénac et les habitations préservées, grâce à l'intervention des pompiers de Domme, l'alerte ayant été donnée par le télégraphe (habituellement, on sonnait le tocsin).

En 1910, le corps d'armée d'Angoulême délivre à la commune de Domme à titre de prêt 21 fusils 187H M80 avec épée, baïonnette et fourreau et 3 jeux complets d'accessoires pour armes MIE 187H. Un télégramme du Sous-Préfet de Sarlat précise, par ordre du Ministre de

L'Histoire des Pompiers de Domme



la Guerre, que ces armes pourraient être réquisitionnées en cas de conflit. Ce sera le cas en 1914, par ordre du Ministre de la Guerre donné le 30 octobre, après la déclaration du 1^{er} conflit mondial.

En 1912, la commission se réunit à nouveau pour recontractualiser les engagements. Le corps enregistre 4 démissions, remplacées par 4 volontaires.

Des articles seront commandés le 20 septembre 1913 à la maison Tiffeneau de Mouy dans l'Oise pour l'habillement des pompiers. Une assurance est souscrite auprès de la Compagnie Anonyme d'Assurances L'EUROPE qui garantit l'invalidité temporaire de travail, les frais médicaux et pharmaceutiques et le paiement des frais funéraires.

Il est à noter que les pompiers de Domme seront à l'honneur lors de la visite du Président Raymond Poincaré



à Domme, en 1913. Ils seront au premier rang, sécurisant une foule nombreuse, portant leurs nouveaux uniformes et leurs casques lustrés.




Charles Duret
Bijoux sculptures



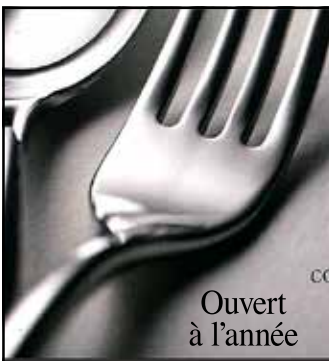
Pour Vivre l'Art au Quotidien!

Maison de la Monnaie
24250 Domme
Tél. 05.53.29.17.06
www.charlesduret.com



**imprimerie
du progrès**

18, avenue Paul-Crampel - 24170 BELVÈS
Philippe Delluc 05 53 31 45 10
progresbelves@wanadoo.fr



Restaurant / Vente à Emporter
Bar à Vins
05.53.31.07.11 / 06.14.67.16.74
3 rue Geoffroy de Vivans
24250 DOMME
contact@restaurantcabanoix.com
www.restaurantcabanoix.com

Ouvert
à l'année

**CABANOIX & CHATAIGNES
DOMME**



**Comptoir
d'Annam**
RESTAURANT VIETNAMIEN

6 RUE DE LA MONNAIE
24250 DOMME
TÉL: 05 53 59 58 80

PAOLI

A M B U L A N C E S

AMBULANCES VSL - TAXI

Grogeac - 24200 **SARLAT**
05 53 59 06 27

contact@ambulancesdordogne.fr - www.ambulancesdordogne.fr



Carrefour *contact*

CÉNAC

05 53 28 22 22

Cabinet Jean FOUGÈRE ASSURANCES



*La Passion
de votre protection*

Place de la Bouquerie - 24200 **SARLAT**

Tél. **05 53 59 05 29** - sarlat@gan.fr

www.assurances-fougere-sarlat.gan.fr

www.orias.fr - N° : 07 014 774



MONTET MAÇONNERIE

*Carrelage
Taille de pierre
Rénovation*

" La Croix de la Pierre " - 24250 **DOMME**
Tél. **05 53 29 87 62** - Port. **06 71 72 89 31**

montet-maconnerie@orange.fr

POMPES FUNÈBRES GARRIGOU (s.a.r.l.)

Contrats obsèques - Funérarium - Magasin d'articles funéraires

Marbrerie

Entretien de sépultures

14, rue Jean Leclair
24200 **SARLAT LA CANEDA**

Tél. **05 53 31 27 34**

sarlgarrigou@orange.fr

